

P.3

**OPÉRATIONNEL**  
UNE APPLI EN APPUI DES  
MISSIONS DE SECOURS



P.8

**INSTITUTIONNEL**  
RETOUR SUR LA JOURNÉE  
NATIONALE DES SAPEURS-  
POMPIERS 2021



P.10

**TERRITOIRES**  
POLITIQUE  
ENVIRONNEMENTALE :  
DES AVANCÉES

# L'ÉCHO DU SDIS 25

REVUE DES SAPEURS-POMPIERS DU DOUBS / N°65 / HIVER 2022



[www.pompiers25.fr](http://www.pompiers25.fr)





**Christine BOUQUIN**  
Présidente du Conseil départemental  
Présidente du Conseil d'administration

En ce début d'année 2022, je souhaite à tous les personnels du service départemental d'incendie et de secours du Doubs, tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Au second semestre 2021, nous avons installé le nouveau conseil d'administration du SDIS. Cette nouvelle année 2022 nous permettra de définir les grands objectifs stratégiques de l'établissement qui nous guideront pour préparer le SDIS de 2030.

Le sens des valeurs qui pétrit l'action de cette formidable ressource humaine composée d'hommes et de

femmes à l'engagement et au dévouement forts, laisse à penser que tout est possible. De nombreux défis sont devant nous, dont la maîtrise de la sollicitation opérationnelle, chantier que les élus du conseil d'administration ont engagé aux côtés des partenaires sociaux pour soutenir le modèle de sécurité et protéger tous nos concitoyens.

Je sais compter sur l'engagement de chacun, élus, sapeurs-pompiers volontaires, sapeurs-pompiers professionnels, personnels administratifs et techniques. Bravo et merci.

Meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches.

## Le mot du Contrôleur général, Stéphane BEAUDOUX



L'année 2021 s'est placée sous le signe d'une forte reprise opérationnelle, dans un contexte pandémique toujours prégnant. Tous les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ainsi que l'ensemble des personnels administratifs et techniques ont réalisé un travail formidable qui nous a permis de traverser toutes les épreuves.

La traditionnelle cérémonie de « Sainte-Barbe » du corps n'ayant pas pu se tenir en raison des circonstances sanitaires, les personnels du SDIS n'ont pas encore pu être honorés mais qu'ils en soient remerciés.

L'année 2022 ouvre un nouveau champ des possibles. Bonne année 2022 malgré le contexte sanitaire... Positons ! Que 2022 vous apporte réussites et satisfactions.

▼ 11 mai 2021 : feu d'habitation à Sochaux



### L'ÉCHO DU SDIS 25

Publication du Service départemental d'incendie et de secours du Doubs 10, chemin de la Clairière - 25042 Besançon Cedex

**Directrice de la publication :**  
Christine BOUQUIN

**Rédacteur en chef :** Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX

**Comité éditorial :** Charles CLAUDET, Marie GUICHARD, Isabelle KLEINHANS  
**Rédaction :** Charles CLAUDET, Bertrand CUNY, Sébastien FREIDIG, Corine GIRARD, Samuel GUICHARD, Magali JEANNINGROS, Isabelle KLEINHANS, Stéphanie de MORTAIN, Amélie SCHATT

**Crédits photos :** Arnaud CARDOT, Matthieu CHENU, Jean-Luc DEVAUX, Marion FOURNIES, Armand GIRARDET, Armand HEVENER, Isabelle KLEINHANS, Halil KOKAMAN, Raphaël MAMET, Stéphanie de MORTAIN, Fabrice PARRIAUX, Malory PASCAL, Laure-Estelle PILLER, Clément RIVOIRE, Florian ROUHIER, Nicolas SELTZ, service Logistique du SDIS 25, Département du Doubs Jack VARLET

**Illustrations et conception :**

Agence DÉTONE - www.detone.fr

**Impression - Routage :** IME by Est'Imprim - 3, rue de l'Industrie - 25110 BAUME-LES-DAMES

Dépôt légal à parution

Tirage à 4 000 exemplaires

Pour toute remarque ou suggestion,

vous pouvez contacter le service

Communication du SDIS :

communication@sdis25.fr -

Tél. 03 81 85 37 10



## UNE APPLICATION EN APPUI DES MISSIONS DE SECOURS

Le SDIS a vocation à intervenir pour réaliser des opérations de secours en tout point du département.

Certaines structures, par leur configuration ou nature d'activité, peuvent induire des difficultés opérationnelles. Il peut s'agir par exemple d'un dépôt d'hydrocarbures, une usine, ou encore un hôpital. Ce sont des établissements dits répertoriés, communément appelés « ETARE ».

Afin de faciliter les interventions, des « plans ETARE » spécifiques

à chaque structure sont rédigés. Ils contiennent des informations utiles à la conduite des opérations (dangers, lieux à protéger en priorité, etc). Le SDIS 25 dispose ainsi de 97 « plans ETARE » régulièrement mis à jour par les services prévision des groupements territoriaux. Ils sont disponibles sous forme papier dans les CIS concernés.



### Tablettes et QR code remplacent le papier/crayon

« L'enjeu de la gestion des plans ETARE est multiple », explique le commandant Benoît DELON. « Il s'agit de garantir une homogénéité de présentation et de recueil des données, une mise à jour fiable et de garantir la facilité d'accès à l'information dans la finalité d'orienter les décisions opérationnelles ».

Une application actuellement en cours de test pourrait répondre à ces attentes : Batifire. Elle met les « plans ETARE » régulièrement mis à jour à disposition des intervenants via les tablettes opérationnelles. Il suffit de flasher un QR code affiché dans les structures concernées. Elle peut également fournir des informations relatives à des structures non répertoriées.

Si l'essai s'avérait concluant, les intervenants disposeraient sans délai d'informations déterminantes pour l'organisation des missions de secours.



## RETOUR SUR LE CONGRÈS NATIONAL DES SAPEURS-POMPIERS

### Temps fort pour le département du Doubs, deux lauréats au Prix de l'Innovation !

La 1<sup>re</sup> édition du Prix de l'Innovation se déroulait à l'occasion du 127<sup>e</sup> congrès national des sapeurs-pompiers de France en octobre dernier à Marseille.

Explosion de joie à l'annonce des résultats ! Le dispositif d'amélioration des performances de réanimation Eolife de la société bisontine ARCHEON, testé en partenariat avec le SDIS 25 ainsi que les escape games conçus par des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Besançon-Centre pour faciliter l'apprentissage des doctrines Incendie et Secours à Personne (cf. Écho du SDIS n°63) ont remporté les prix des deux catégories (Start-up et PME et Innovateurs SP et Acteurs de la sécurité civile). Un moment chargé d'émotions et une grande fierté pour le département...



Scannez ce QR code pour visualiser la vidéo de présentation des escape games



### Réunion des Conseillers Techniques des Unités de Sauvetage, d'Appui et de Recherche de la zone Est

Différents SDIS se sont réunis le 23 novembre au centre d'incendie et de secours de Besançon-Est pour une journée consacrée à la spécialité sauvetage-déblaiement : échanges autour des nouveaux référentiels, découverte des nouveaux véhicules du SDIS 25 et de nombreux matériels... Une journée riche en échanges entre les conseillers techniques de ces spécialités.

### HOMMAGE



### Saint Roch\* accueille Jag au paradis des chiens

Le chien de recherche Jag, binôme de l'adjutant Arnaud HUGUENARD, chef d'unité cynotechnique au centre d'incendie et de secours Besançon-Centre nous a quittés prématurément en août dernier. Il allait avoir 7 ans. Il était chien de recherche opérationnel depuis septembre 2016 au SDIS 25, après environ 2 ans de formation. Jag était aussi le compagnon quotidien de vie et de famille d'Arnaud.

*\*saint-patron des chiens et des unités cynotechniques*

### Jag, c'était...

... un caractère bien trempé  
un mental d'acier  
un fonceur  
un téméraire  
un chien très travailleur  
et persévérant





## BILAN D'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE 2021



▲ Le secours à victime représente plus de 80 % des interventions

Souvenons-nous que l'année 2020, tout comme 2019, avait été une année particulière en termes d'activité opérationnelle. Une baisse générale des interventions, due au confinement ainsi qu'au ralentissement de la vie économique et sociale du pays à cause de la crise sanitaire générée par le Covid-19, a cassé la tendance continue à l'augmentation des dernières années.

En 2021, la tendance à la hausse (+ 11% d'activité) a nettement repris ses droits, confirmant le besoin croissant - justifié ou non - de la population en termes de secours. Pas moins de 188 332 appels ont retenti au niveau du CODIS (soit 516 appels/jour) et conduit au déclenchement de 38 172 opérations de secours (soit 105/jour ou encore 1 toutes les 14 min).

D'un point de vue qualitatif, la répartition reste assez constante d'une année sur l'autre. Sans surprise, la grande majorité des interventions (82%) est dédiée au secours à victime (31 148). Les incendies (7%), accidents sur la voie publique (5%), opérations diverses (5%) et risques technologiques (1%) se partagent la petite part restante. Il est à noter cependant que certaines à caractère non-urgent, telles que le transport sanitaire, sont effectuées en raison de carences d'autres acteurs. Cette année, plus de 5 300 interventions de ce type ont été assurées par les pompiers du Doubs, ce qui a particulièrement alourdi l'activité opérationnelle.

Retenons que toutes ces opérations de secours ont permis de prendre en charge 32 878 victimes et parmi elles, 1 120 porteuses de la COVID-19 ou suspectées de l'être, contre 1 600 pour l'an dernier.

N'oublions pas que derrière tous ces chiffres se cachent des femmes et des hommes, dévoués, empathiques et courageux, prêts à bondir à chaque alerte pour protéger leurs concitoyens. Sur les plus de 3 000 sapeurs-pompiers que compte le corps -volontaires ou professionnels- selon les créneaux horaires de la journée, 400 à 700 sont immédiatement disponibles pour porter secours.

Ils permettent ainsi de disposer d'un maillage très serré du territoire départemental et d'assurer, dans 83% des cas, un délai moyen d'arrivée sur les lieux de l'intervention - traitement de l'alerte compris - de moins de 20 minutes.

Au quotidien, leurs collègues des filières administrative et technique les soutiennent pour leur permettre de protéger efficacement la population doubienne et son environnement économique.

### CHIFFRES CLÉS

**400 à 700 SP**



disponibles en moins de 20 minutes dans 83 % des cas

**+ 11%**

d'activité par rapport à 2020



**188 332**

appels

**38 172**

opérations de secours



**82%**

des interventions concernent le secours à victimes



**32 878**

victimes prises en charge



Le bilan d'activité globale du SDIS 25 est disponible sur le site Internet.





# RÉTROSPECTIVE 2021

06

01

**Mercredi 20 janvier**

À Vercel, les flammes ont ravagé la partie supérieure d'une habitation.

02

**Mercredi 3 février**

Un important incendie à la concession Renault-Dacia de Morteau nécessite l'intervention d'une quinzaine d'engins provenant de 10 centres de secours.

03

**Dimanche 28 mars**

Grâce à l'intervention rapide des secours, un feu d'habitation à L'Hôpital du Grosbois ne fait aucune victime.

04

**Vendredi 9 avril**

À Montbéliard, cérémonie de remise de casque de la formation initiale des sapeurs-pompiers professionnels.



07

**Vendredi 16 juillet**

À Roset-Fluans, un troupeau de vaches piégé au milieu du Doubs est mis en sécurité grâce à une barge acheminée par les sapeurs-pompiers de Saône et Loire.

08

**Jeudi 19 août**

Renfort des sapeurs-pompiers du Doubs pour lutter contre le feu de forêt de Gonfaron (Colonne Alpha Zone Est), le plus gros de l'été 2021 en France.

09

**Mardi 21 septembre**

Le conseil d'administration du SDIS du Doubs est réinstallé suite aux élections départementales de juin.

## Covid-19

**Janvier**

Le mois de janvier 2021 est marqué par le lancement de la campagne de vaccination contre le COVID-19.



**Février**

Mise en place du centre d'appels pour la prise de rendez-vous pour la vaccination contre le COVID-19.



**Mai**

Installation du centre de vaccination de grande capacité sur le site de Micropolis à Besançon.



07

05

**Samedi 29 mai**  
Examens en binôme des jeunes sapeurs-pompiers afin d'obtenir leur diplôme.



06

**Dimanche 13 juin**  
Une manœuvre SINUS (Système d'Identification Numérique Standardisé) sur le site du parking du Super U de Pouilley-les-Vignes.



**Mai**

Astrid AUTHIER-CAILLAUD, adjudante de sapeurs-pompiers professionnels et experte-psychologue volontaire est nommée chevalier de l'ordre national du Mérite.



**Septembre**

Le Contrôleur général Stéphane BEAUDOUX, chef de corps et directeur départemental des services d'incendie et de secours reçoit les insignes de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur.



**Octobre**

Le capitaine Dominique Rouhier est nommé Chevalier de l'ordre national du Mérite.



**Novembre**

Laure-Estelle PILLER médecin-chef reçoit les insignes de Chevalier de l'ordre national du Mérite.

**Octobre**

Le corps départemental des sapeurs-pompiers du Doubs reçoit la médaille d'argent pour actes de courage et dévouement.



10

**Vendredi 15 octobre**  
Des sapeurs-pompiers du Doubs remportent le Prix National de l'Innovation avec leurs escape games.



11

**Lundi 15 novembre**  
Spectaculaire accident entre un poids lourd et un TER à Novillars qui ne fera que des dégâts matériels.



12

**Mardi 7 décembre**  
Un feu dans un bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> nécessite 15 engins et 40 sapeurs-pompiers pour contenir et éteindre l'incendie.



## CÉRÉMONIES : UNE REPRISE AVORTÉE

### Retour sur la Journée nationale des sapeurs-pompiers à Pontarlier (JNSP 2021)

L'édition 2021 de la JNSP a marqué une pause dans la crise sanitaire que nous traversons... Au-delà de la cérémonie traditionnelle d'hommage aux sapeurs-pompiers et de remises de récompenses,

le 2 octobre fut un moment de grandes manœuvres pour le plaisir du public doubien venu en nombre et en famille à Pontarlier.



### Deux nouveaux 2 chevaliers dans l'ordre national du Mérite !

Deux personnels du SDIS du Doubs ont été faits chevaliers de l'ordre national du Mérite : le 29 octobre, le **commandant honoraire Dominique ROUHIER**, qui fut sapeur-pompier volontaire durant 46 ans à Sancey et formidablement investi au sein du corps des sapeurs-pompiers du Doubs, au sein de l'UDSP25 ainsi que de sa commune, et le 6 novembre la **médecin-chefte Laure-Estelle PILLER**, notamment pour son engagement exceptionnel depuis le début de la crise sanitaire. Nous les félicitons à nouveau pour ces marques honorifiques méritées !



▲ Commandant honoraire Dominique ROUHIER (au centre)



▲ Médecin-chefte Laure-Estelle PILLER (au centre)



▲ Lieutenant Lionel Delaule (au centre)

### Prise de commandement

Le 4 décembre, sous des éclairs dignes de ceux qui ont frappé la mère infanticide de Sainte-Barbe, le **lieutenant Lionel DELAULE** a pris officiellement le commandement du centre d'incendie et de secours de Baume-les-Dames.

### La Sainte-Barbe départementale



Initialement programmée le 10 décembre à Hérimoncourt, la traditionnelle cérémonie de Sainte-Barbe du corps départemental a dû être annulée. À cette occasion, il était également prévu la cession gracieuse de 3 véhicules réformés à l'UDPS 25, à l'association de la Protection Civile 25 et au centre communal d'incendie et de secours de la Cluse-et-Mijoux, formalisée par le remise de clefs de ces engins.

## DIVERS

**La Pompe France de Valparaiso en visite au SDIS du Doubs**

Le 19 octobre, nos amis pompiers chiliens représentants la 5<sup>e</sup> compagnie de la Pompe France de Valparaiso ont effectué une visite de courtoisie au SDIS et au centre de secours de Besançon-Centre.



## SPORT



Le cross départemental s'est déroulé au stade de la Malcombe à Besançon samedi 19 octobre. Une fois encore, 500 personnels du SDIS 25 ont pu se confronter sportivement, dont 45 - répartis dans 10 catégories - se sont qualifiés pour les épreuves régionales et nationales.

**Le SDIS 25 accueille le 1<sup>er</sup> séminaire « Jeunesse et métiers de la sécurité et de la justice »**

Le 18 novembre 2021, le centre d'incendie et de secours de Besançon-Centre accueillait 23 jeunes issus de divers horizons (mission locale, lycée, université) pour présenter les métiers de la sécurité intérieure et de la justice. Ce premier séminaire d'une journée nous a montré une

jeunesse enthousiaste et très intéressée par les univers professionnels représentés (police, gendarmerie, sapeurs-pompiers, administration pénitentiaire) et les expériences de citoyens engagés (sapeur-pompier volontaire, adjoint de sécurité de la police, gendarme adjoint).

**Le président du Conseil départemental de Saône-et-Loire, Président de la commission SDIS à l'ADF, en visite au SDIS 25**

Le 30 novembre, Monsieur André ACCARY, qui préside par ailleurs le conseil d'administration du SDIS 71, est venu visiter avec une délégation du SDIS 71 conduite par le directeur départemental des services d'incendie et de secours notre plateforme logistique. Le SDIS 71 envisage de se doter d'un tel équipement.

**LES SYMBOLES ATTACHÉS AUX SAPEURS-POMPIERS****Le casque**

De tous, le casque est indiscutablement l'objet le plus représentatif des soldats du feu. Il équipe les valeureux sapeurs depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis près de 250 ans il protège, mais véhicule également symboles et valeurs. En effet, au fil de l'histoire, les plaques arboraient des fleurs de lys, un aigle, un coq, au gré des évolutions des régimes politiques. Elles étaient parfois aux armoiries locales, pour les corps les plus aisés.

Le casque modèle 1933, également appelé « casque tradition » ou « casque acier » est directement hérité du casque adrian qui équipait les poilus. Il est aujourd'hui encore porté par la garde du drapeau lors des cérémonies et défilés.

Il fut remplacé dans les années 1980 par l'actuel casque F1 en plastique technique. Fidèle à notre histoire, la plaque de ce dernier conserve des rameaux de chêne et de laurier, symboles de force et de victoire.



## DES AVANCÉES DANS LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DU SDIS

**Au-delà des efforts qu'il réalise lors de constructions et rénovations de casernes, le SDIS du Doubs s'engage progressivement dans une démarche de soutien à l'effort national de réduction de l'empreinte carbone des transports terrestres, promu par la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, qui vise la décarbonation complète de ce secteur d'ici à 2050.**

### 1/ Les bornes électriques

Le bureau du conseil d'administration du SDIS a validé en septembre 2021, la mise en place de bornes électriques sur 6 sites du département ayant le plus de personnels en présentiel et de permanence. L'objectif est de sensibiliser les agents à la mobilité électrique, notamment dans leurs trajets domicile-travail. Ces bornes ont été proposées également à la demande des agents utilisateurs de véhicules électriques.



#### À l'agenda

- **Fin 2021 - début 2022** : mise en place de trois bornes à l'état-major départemental et aux centres d'incendie et de secours de Montbéliard et Pontarlier
- **2022** : mise en place de deux bornes aux centres d'incendie et de secours de Besançon Centre et Besançon Est
- **2023** : mise en place d'une borne à la plateforme logistique départementale, à Mamirolle

### 2/ Les véhicules électriques

Le SDIS se dotera chaque année d'un véhicule électrique à usage collectif lors du renouvellement de sa flotte automobile. Destinés à la réalisation des missions supports, administratives, logistiques et de formation, ces véhicules seront affectés d'abord aux services de l'état-major puis dans les groupements territoriaux et les centres de secours principaux. Le fonctionnement du SDIS repose sur de fréquents déplacements de ce type, il y a donc un vrai gain en termes de diminution de consommation d'énergie carbonée.

Un premier véhicule électrique a été affecté à la direction du SDIS en 2021, le véhicule est dédié 3 jours par semaine au groupement des services administratifs et financiers (GSAF), notamment pour la réalisation des navettes urbaines bihebdomadaires, et est réservable par l'ensemble des agents de l'état-major le reste du temps.



#### Autonomie :

- 200 à 250 km lors d'une utilisation mixte (ville / route)
- 120 à 150 km sur autoroute



#### Le plus :

de l'énergie est récupérée au freinage et en décélération

Le prix d'achat est supérieur à celui d'un véhicule thermique mais inférieur à celui d'un véhicule 100 % électrique. Dans les circonstances actuelles, cette solution apparaît comme un bon compromis entre autonomie, consommation, faibles émissions et prix d'achat.

### 3/ Les véhicules hybrides

Affecté au chef de corps, en 2021, le véhicule hybride du SDIS a été acquis à des fins d'essai et de comparaison en matière d'autonomie et de consommation par rapport à un véhicule tout électrique, pour des trajets mixtes (urbains + longue distance).

La solution hybride possède un réel intérêt car elle répond aux usages du SDIS tout en ayant une consommation de carburant faible. Elle participe ainsi fortement à la diminution des émissions carbonees.



#### Autonomie :

- 30 à 40 km en électrique pur, répond aux besoins en termes de trajets domicile - travail



#### Le plus :

une consommation inférieure à 3 litres aux 100 kilomètres

De nouvelles orientations en matière de politique environnementale seront proposées au premier trimestre 2022 aux élus du conseil d'administration.

## LE SDIS 25 IMPLIQUÉ DANS LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Après une première phase de cohésion de 2 semaines dans les locaux du lycée Granvelle de Dannemarie-sur-Crète en compagnie de 120 jeunes, 4 garçons et 4 filles âgées de 16 ans, originaires du Doubs et des départements voisins, ont souhaité poursuivre l'aventure du Service National Universel pour une mission d'intérêt général au sein du SDIS 25. Objectif : « Je découvre l'engagement chez les pompiers ».

Sous la houlette du capitaine William GUYOT, ils ont été plongés une semaine en immersion au sein de la caserne de Besançon-Centre. Secourisme, initiation au protocole, manipulation d'extincteur, participation aux manœuvres, immersion au centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) et expérience de vie avec les personnels de garde ont rythmé leurs 35 heures de découverte de l'univers des sapeurs-pompiers.

D'autres missions suivront afin d'atteindre l'objectif de 84 heures fixé pour cette mission d'intérêt général. De nouvelles vocations à venir ?



### CHIFFRES CLÉS

8 

jeunes : 4 filles / 4 garçons

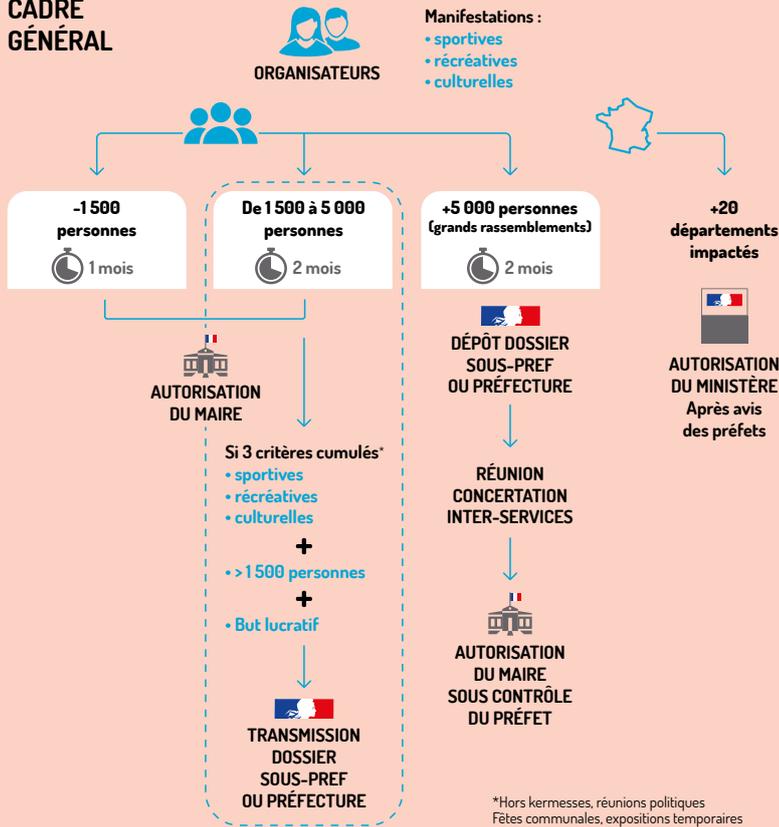
84h 

de mission d'intérêt général

# LES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

## LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION DES MANIFESTATIONS

### CADRE GÉNÉRAL



## LES COMPÉTENCES RÉGLEMENTAIRES DU MAIRE

Article L.2212-2 du C.G.C.T.



La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques.

Article R 143-23 du Code de la Construction et de l'Habitat - CCH

Le maire est doté de la police spéciale des ERP. Pour exercer ce pouvoir, il s'appuie et consulte la commission de sécurité.

## LES MANIFESTATIONS DANS UN ERP (ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC)

Utilisation normale d'un l'ERP :

Le maire doit s'assurer que la manifestation qui se déroule dans l'ERP respecte les prescriptions du dernier avis de la commission de sécurité.

## LE DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS (DPS)



La sécurité au profit du public relève de la mise en œuvre d'un DPS, plus ou moins dimensionné en terme de ressources et de matériels au regard des risques présentés par la manifestation. Seules les associations agréées de sécurité civile peuvent effectuer ces DPS.

## LES CHAPITEAUX, TENTES & STRUCTURES (CTS)



- Avant toute ouverture au public dans une commune, l'organisateur d'une manifestation ou d'un spectacle dans un CTS recevant plus de 50 personnes doit obtenir l'autorisation du maire.
- S'il le juge nécessaire, le maire peut faire visiter l'établissement, avant l'ouverture au public, par la commission de sécurité.



Les appareils de cuisson ou de remise en température sont interdits à l'intérieur des CTS

## LES OUTILS SUPPORTS

LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE SÉCURISATION D'UN ÉVÉNEMENT DE VOIE PUBLIQUE



LE GUIDE D'ORGANISATION DES ÉVÉNEMENTS RASSEMBLANT DU PUBLIC

